



79e session de l'Assemblée générale des Nations Unies

3^e Commission

Point 67 de l'ordre du jour

Dialogue interactif avec la Représentante spéciale du Secrétaire général sur les enfants et les conflits armés

New York, le 10 octobre 2024

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

La Suisse remercie la Représentante spéciale du Secrétaire général pour son rapport.

Aucun enfant ne devrait connaître la guerre, et pourtant, des millions d'entre eux sont touchés. La Suisse appelle toutes les parties aux conflits armés à respecter le droit international, en particulier le droit international humanitaire, les droits de l'homme et le droit international des réfugiés. Nous sommes alarmés par l'augmentation des violations graves l'année passée. Selon le rapport annuel, celles-ci sont aggravées par l'utilisation d'armes explosives dans les zones peuplées.

Madame la Représentante spéciale du Secrétaire général,

Quelles mesures spécifiques votre Bureau prend-il pour prévenir et faire cesser les violations graves à l'encontre des enfants affectés par l'utilisation d'armes explosives dans les zones peuplées ? Comment les États membres pourraient-ils soutenir ces mesures ?

Madame la Représentante spéciale, nous tenons à réaffirmer l'importance de la mise en œuvre de votre mandat. La Suisse soutient l'Agenda « enfants et conflits armés » depuis de nombreuses années et est actuellement un membre actif du groupe de travail CAAC du Conseil de sécurité. Nous encourageons également tous les États membres à soutenir le renforcement du mécanisme de surveillance et de communication.

Je vous remercie.

**Mission permanente de la Suisse auprès des Nations Unies
Permanent Mission of Switzerland to the United Nations**

633 Third Avenue, 29th floor, New York, NY 10017-6706
Tél. +1 212 286 1540, Fax +1 212 286 1555, www.dfae.admin.ch/missny